

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
02/06/2021

Dossier complet le :
02/06/2021

N° d'enregistrement :
2021-0468

1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement « Le Croissant » sur la parcelle AL304 à Rivière-Pilote

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OZANAM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr ALAIN MOUNOUCY

RCS / SIRET

3 0 3 1 4 9 9 8 3 0 0 0 2 3

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41	Le projet prévoit environ 98 places de stationnement en aérien
47	Il est prévu de déboiser environ 0.9ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société OZANAM envisage la réalisation d'un aménagement urbain sur le territoire de Rivière-Pilote.

96 logements sur la parcelle AL 304. : 24 logements MARPA, 56 collectifs et 16 individuels

Pour se faire, il est prévu de déboiser environ 0.9ha sur cette parcelle d'une superficie d'environ 3 ha.

Il intégrera également 98 places de stationnement.

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un bassin de rétention des eaux pluviales permettant de compenser l'imperméabilisation de la parcelle.

Les eaux résiduaires domestiques produites par le projet seront renvoyées vers le réseau d'assainissement collectif et traitées par la station d'épuration la plus proche.

4.2 Objectifs du projet

Le site est actuellement occupé par une zone en friche et des surfaces végétalisées .
Le programme d'aménagement prévoit la mise en œuvre de 96 logements et 98 places de parking.

Le bassin de rétention respectera les préconisations de la DEAL et sera géré et régulièrement entretenu. Il ne sera en charge qu'en temps de pluie.
Les eaux usées seront collectées au moyen d'un réseau dédié qui sera lui même raccordé au réseau d'assainissement collectif public si existant. A défaut, un système assainissement autonome sera mis en œuvre.
Les logements seront alimentés en eau potable par le réseau public existant.
Les logements seront accessibles via le chemin "Residence En camée".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Durant la phase travaux, la zone d'étude sera soumise à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). Les effets sur le milieu seront limités dans le temps (terrassements...) et maîtrisés.
Les travaux seront essentiellement susceptibles d'avoir une incidence ponctuelle sur la qualité des eaux superficielles. Des mesures de protections spécifiques seront mises en place afin d'éviter ou de réduire ces effets.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant sa phase d'exploitation, la zone sera occupée par les habitants des logements . Elle sera desservie via un réseau de voiries internes et équipée de 98 places de stationnement.
Un bassin de rétention sera mis en œuvre pour les besoins du projet. Ce bassin permettra de compenser l'impact de l'imperméabilisation sur les débits et volumes ruisselés. Il sera dimensionné pour la pluie décennale.
Les eaux usées seront renvoyées vers le réseau d'assainissement collectif et traitées par une station d'épuration publique.
Au final l'impact potentiel du projet sur les eaux superficielles est jugé relativement faible.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par la rubrique 2.1.5.0 des articles L-214-1 et suivants du Code l'Environnement en raison de la surface du bassin versant intercepté (>1 ha et <20ha). Le projet est soumis à demande de DECLARATION.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la parcelle :	30 720 m ²
Nombre de maisons individuelles :	16
Nombre de logements collectifs :	56
Nombre de logements MARPA :	24
Nombre de places de stationnement	98
Surface à déboiser :	9 093 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle AL 304
res en camee
97211 RIVIERE PILOTE

Coordonnées géographiques¹

Long. 60° 90' 43" .. Lat. 14° 48' 26" 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " .. Lat. ___ ° ___ ' ___ " ..

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " .. Lat. ___ ° ___ ' ___ " ..

Communes traversées :

Rivière-Pilote

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur le territoire de la commune Rivière-Pilote.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention des risques naturel de la commune Rivière-Pilote a été approuvé le 3 décembre 2013. Il n'existe pas de PPRT couvrant Rivière-Pilote
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En fonction des résultats de l'étude de sol, le projet pourra mobiliser d'autres matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction des bâtiments et maisons individuelles nécessitera la réalisation de terrassements pouvant perturber ponctuellement les espèces en place (effets réversibles et limités dans le temps).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu de déboiser 0.9ha. Une demande d'autorisation de défrichement sera transmise aux services compétents.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par : - un aléa fort pour les séismes (comme toute la Martinique) ; - un aléa fort mouvement de terrain au nord et faible-nul à moyen pour le reste de la parcelle, Le zonage réglementaire est : - jaune sur la majeure partie de la parcelle ; - orange-bleu au nord. La zone présente des enjeux fort existants et futurs.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). En phase exploitation, le projet va créer une augmentation du trafic mais l'impact est limité au regard des enjeux existants: proximité avec le stade municipal et des lotissements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux bruits seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). A terme, les habitants des logements circuleront sur la zone. Le bruit engendré ne devrait pas modifier notablement l'ambiance sonore du quartier vis à vis des nuisances engendrées par le stade municipal. Les émissions sonores seront conformes à la réglementation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bassin de rétention sera régulièrement entretenu pour éviter la stagnation des eaux (odeurs) et la création de gîtes favorables à la prolifération de moustiques. Ils ne seront en eau qu'en temps de pluie.</p> <p>Les émissions olfactives seront conformes à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des vibrations pourront être ressenties lors de la réalisation des travaux. Elles seront ponctuelles et limitées dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les logements seront éclairés la nuit . Cependant, la parcelles est située à proximité d'un stade municipal et d'un lotissement composé d'habitations émettant le même type de lumières. L'impact des émissions produites par le projet est donc fortement limité.</p> <p>Les émissions lumineuses seront conformes à la réglementation.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>cf. effluents</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées domestiques. En phase exploitation, elles seront renvoyées et traitées par la station d'épuration publique la plus proche ou par une STEP autonome mise en œuvre sur site en cas d'impossibilité de raccordement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'occupation des logements implique la production de déchets ménagers par ses habitants.</p> <p>Ceux-ci seront stockés dans des bennes à ordures implantées sur le site et collectées par le service de ramassage des ordures ménagères de l'Espace Sud</p> <p>Aucun déchet dangereux ne sera produit.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est actuellement entouré par des zones d'habitations et par des espaces végétalisés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le site est occupé par une zone en friche. En situation future, le site sera occupé par des logements collectifs, des maisons individuelles ainsi que des zones de parking et des voies de desserte. L'usage du sol sera donc modifié . La parcelle étant située dans une zone d'habitations, le projet a un impact négligeable sur l'usage global des sols du quartier. Le système de rétention viendra compenser l'impact de l'imperméabilisation sur les débits et volumes générés par les pluies. Ce système sera dimensionné pour une pluie décennale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase chantier, les travaux seront réalisés de préférence en période sèche pour les opérations susceptibles de libérer des MES. La durée des travaux sera réduite au minimum afin de limiter la gêne aux riverains. Des bassins de décantation en phase terrassement seront mis en œuvre pour préserver la qualité de l'eau. Les produits et déchets seront stockés dans une zone dédiée et étanche. L'entretien des camions sera réalisée sur une aire aménagée hors d'eau. Une surveillance accrue du chantier permettra d'intervenir rapidement en cas de pollution accidentelle. L'ensemble de ces mesures sera détaillé dans le Dossier de Déclaration qui sera transmis ultérieurement à la Police de l'Eau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est concerné par aucun zonage de milieu naturel sensible. Les eaux usées produites seront collectées par un réseau dédié et renvoyées vers le réseau d'assainissement collectif pour être traitées par la STEP existante. Les eaux pluviales seront également collectées et tamponnées par un bassin de rétention. Un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau sera déposé en Préfecture afin de justifier la maîtrise de ces impacts sur le milieu récepteur et les mesures correctrices associées (afin de ne pas dégrader la qualité de la masse d'eau).

Au regard des éléments disponibles et des procédures réglementaires à venir (loi sur l'eau, étude préalable aux boisements), la réalisation d'une étude d'impact ne nous semble pas donc pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Surface à déboiser Annexe 7 : Extraits cartographiques des zones naturelles sensibles et patrimoine historique Annexe 8 : Extraits cartographiques du PPRN de la ville de Rivière-Pilote

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Schœlcher

le,

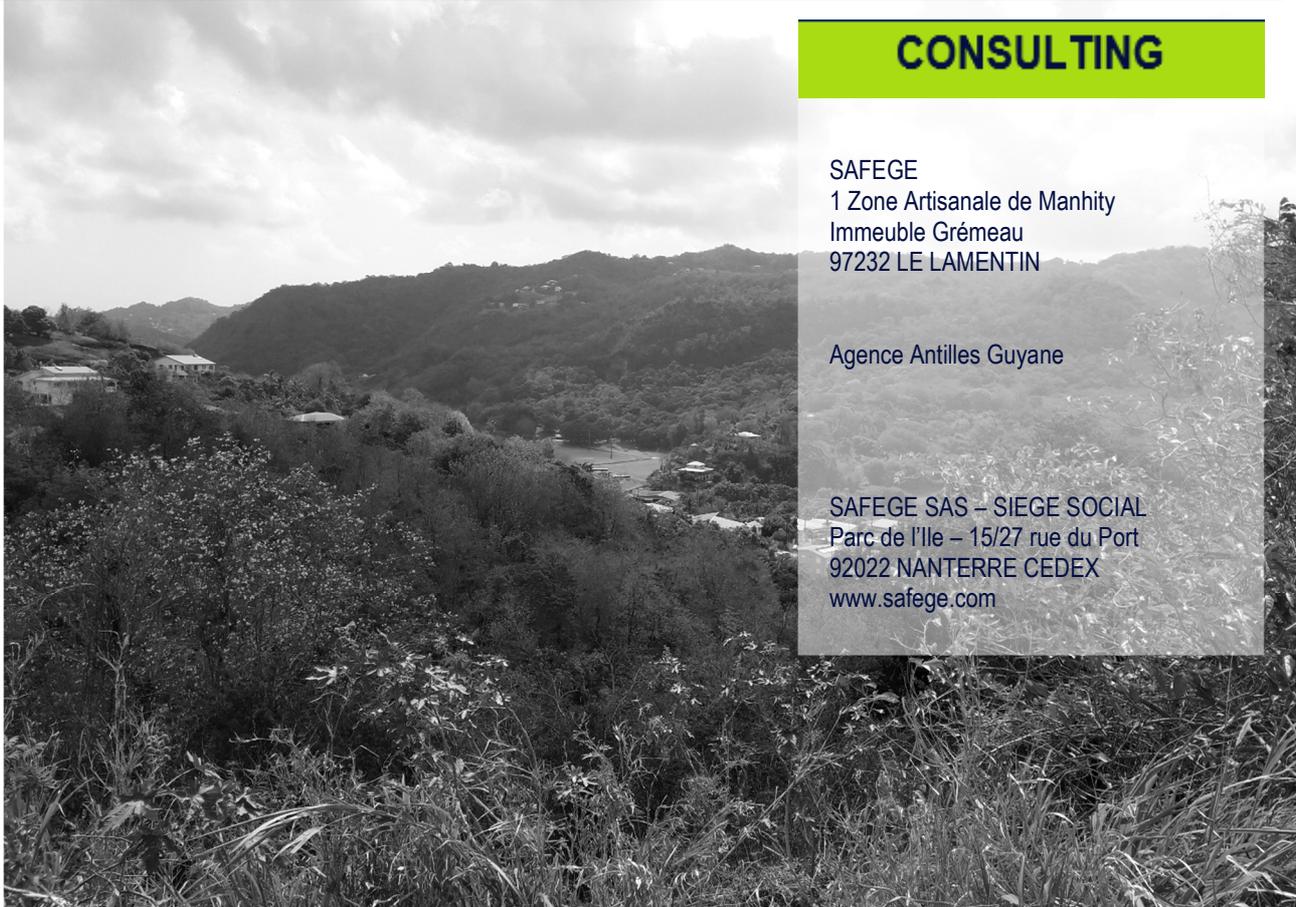
26/5/2021

Signature

OZANAM^{AS}
Groupe ActionLogement
BP 7220 - 97274 SCHCÉLCHER CEDEX
Pointe de Jahan - 97233 SCHCÉLCHER
Tél. : 0596 61 42 12 - Fax : 0596 61 30 37
[Signature]
Directeur Général
Aldin MOUNOUCY

Projet d'aménagement « Le Croissant » sur la parcelle AL304
à Rivière-Pilote

Demande d'examen au cas par cas - Annexes



CONSULTING

SAFEGE
1 Zone Artisanale de Manhity
Immeuble Grémeau
97232 LE LAMENTIN

Agence Antilles Guyane

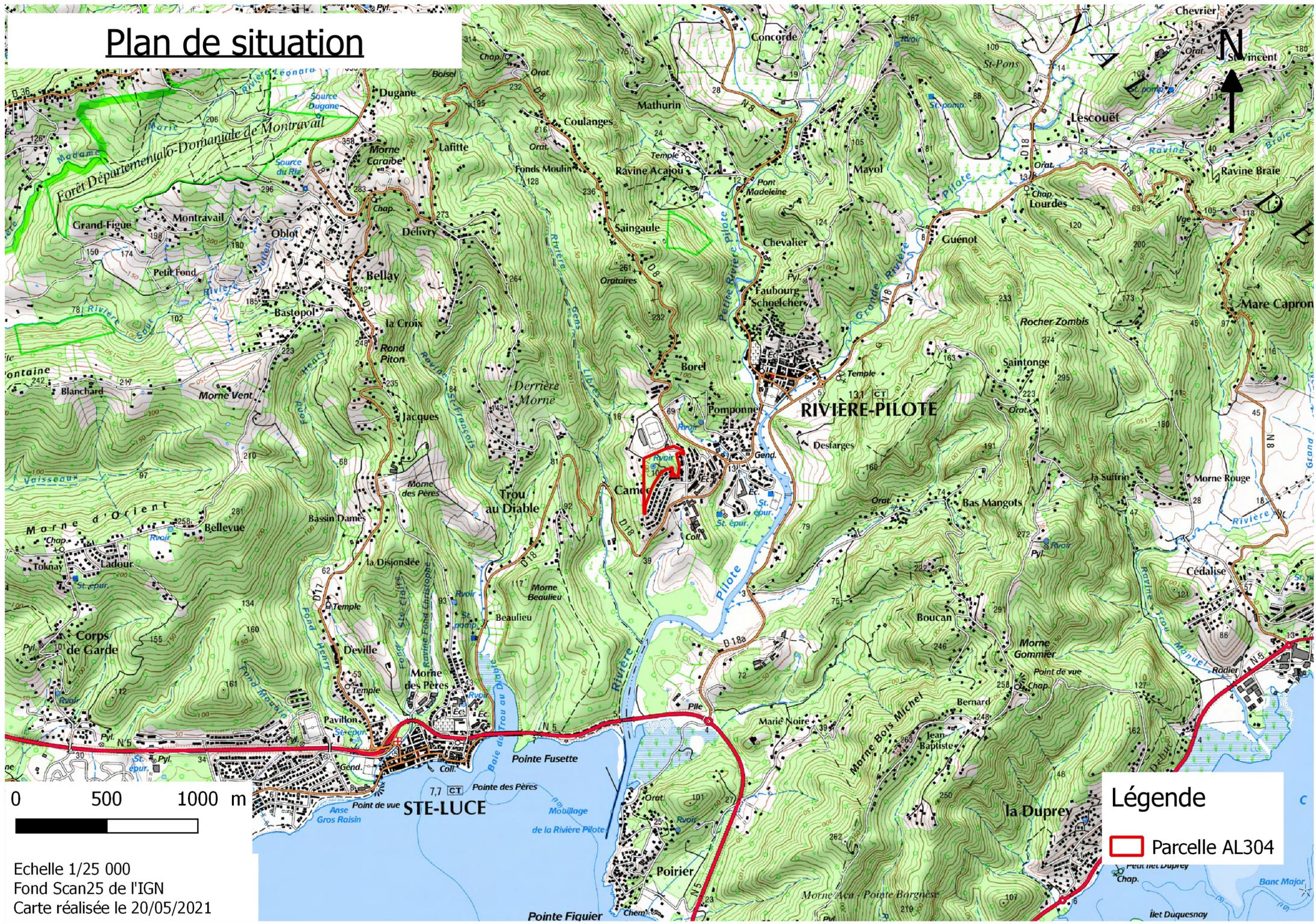
SAFEGE SAS – SIEGE SOCIAL
Parc de l'Île – 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safeg.com

Version : 1

Date : 20/05/2021

ANNEXE 2 : UN PLAN DE SITUATION AU 1/25 000

Plan de situation



0 500 1000 m

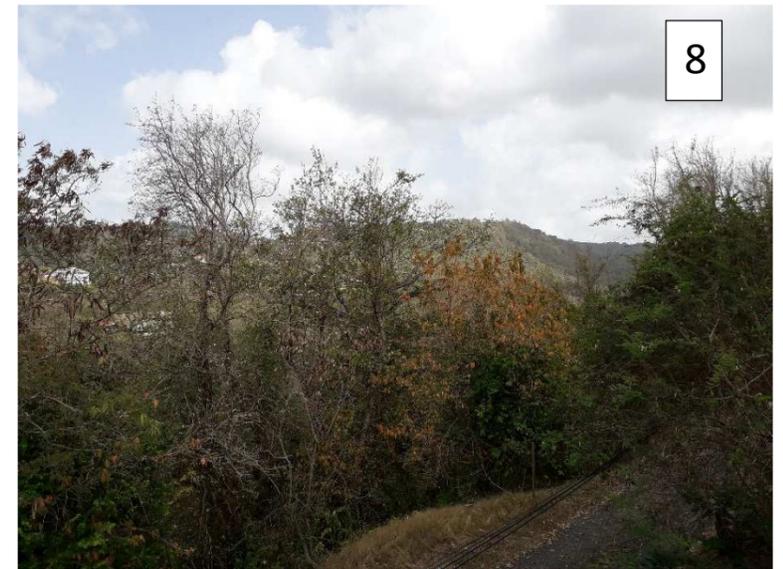
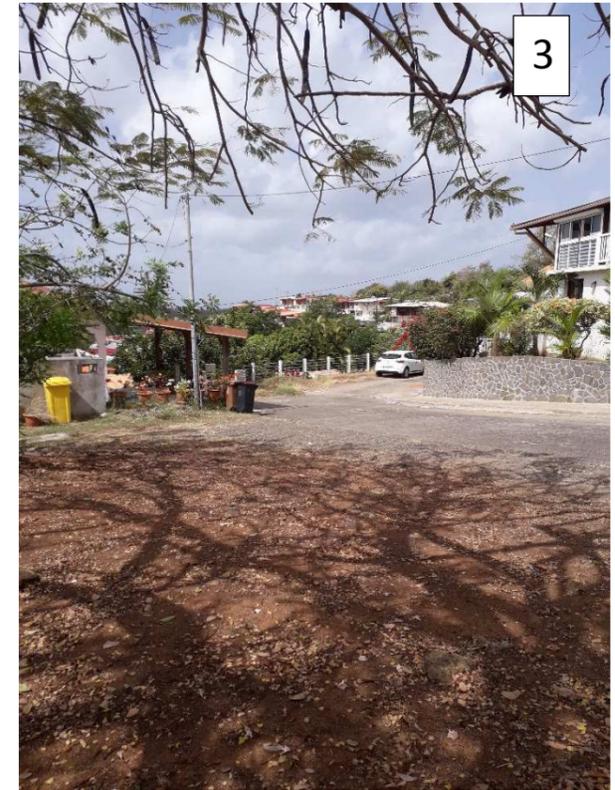
Echelle 1/25 000
Fond Scan25 de l'IGN
Carte réalisée le 20/05/2021

Légende
Parcelle AL304

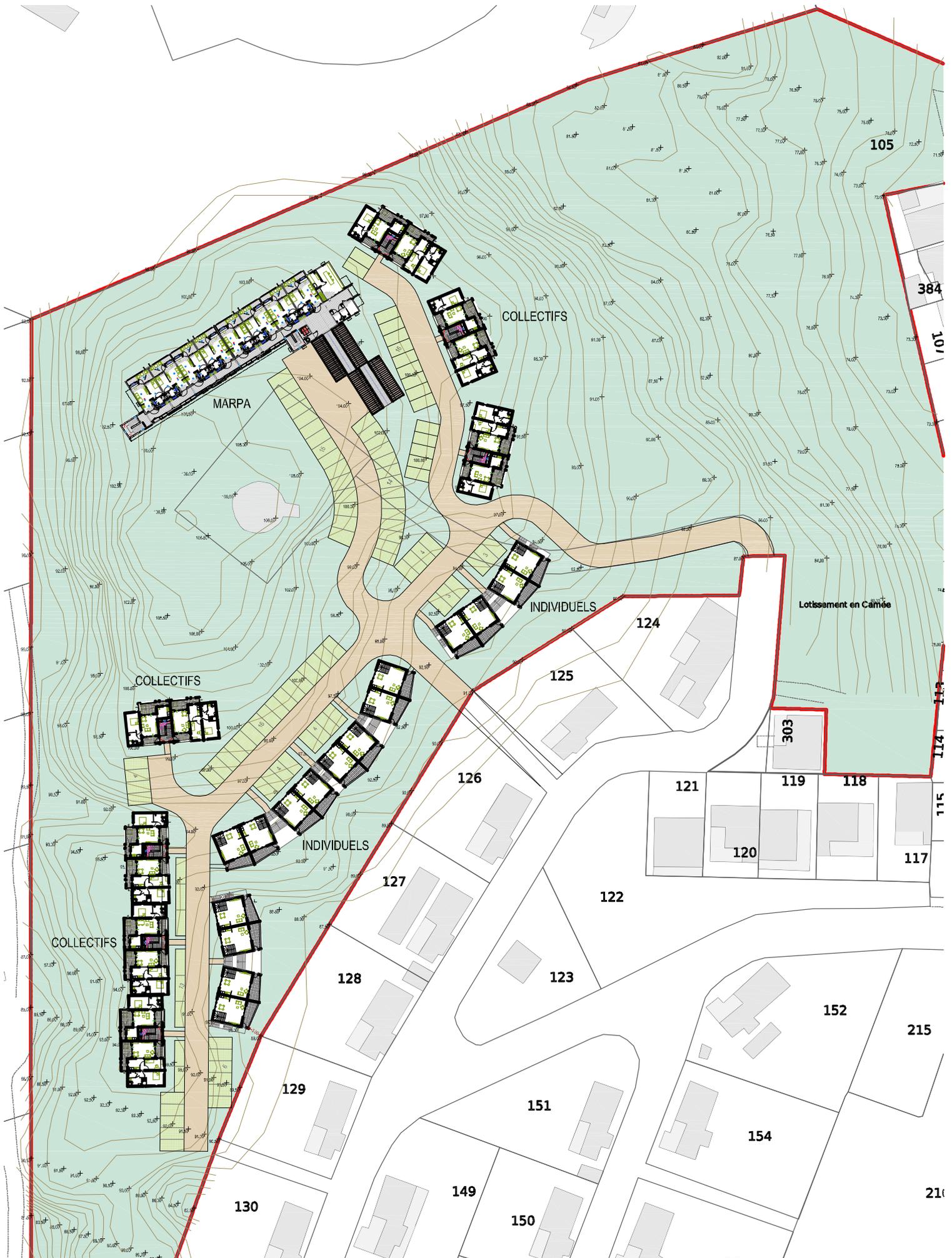
ANNEXE 3 : PRISES DE VUE REALISEES LE 19 MAI 2021

Photographies de la zone d'implantation prises le 19/05/2021





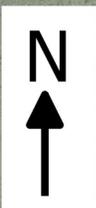
ANNEXE 4 : PLAN DE MASSE DU PROJET



Surface parcelle : 30 720 m ² Surface à déboiser : 9 093 m ²	Stationnement : 98 places extérieures	MARPA : 24 logements Collectifs : 56 logements Individuels : 16 logements	 N	RIVIERE PILOTE 96 logements	1/1 000 A4
				PRINCIPE D'IMPLANTATION	10.05.2021

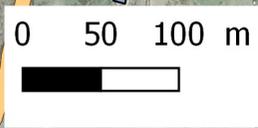
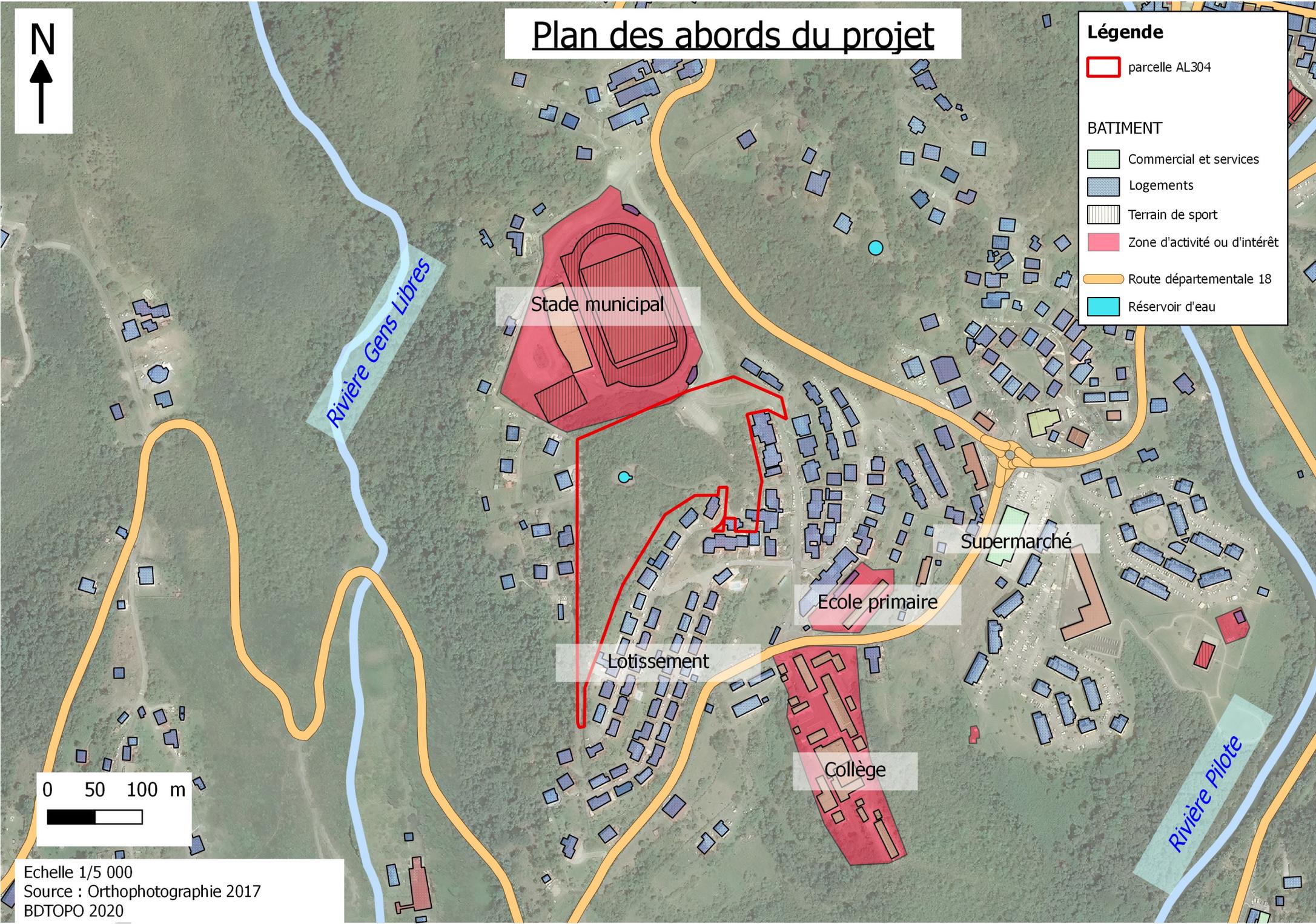
ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS AU 1/5 000^E

Plan des abords du projet



Légende

- parcèle AL304
- BATIMENT**
 - Commercial et services
 - Logements
 - Terrain de sport
 - Zone d'activité ou d'intérêt
- Route départementale 18
- Réservoir d'eau



Echelle 1/5 000
Source : Orthophotographie 2017
BDTOPO 2020

ANNEXE 6 : SURFACE A DEBOISER



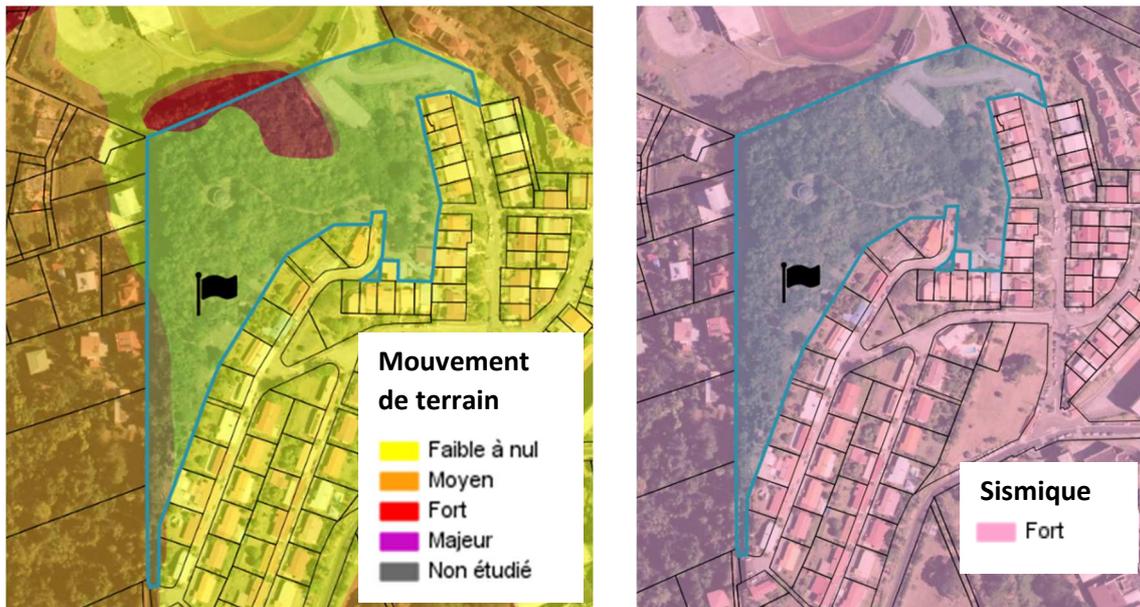
SURFACE À DÉBOISER :
9 093 m²

Lotissement en Calmée

Surface parcelle : 30 720 m ² Surface à déboiser : 9 093 m ²	Stationnement : 98 places extérieures	MARPA : 24 logements Collectifs : 56 logements Individuels : 16 logements		RIVIERE PILOTE 96 logements	1/1 000 A4
				EMPRISE À DÉBOISER	10.05.2021

ANNEXE 7 : EXTRAITS CARTOGRAPHIQUE DU PPRN EN VIGUEUR

Extraits cartographiques du PPRN de la ville de Rivière-Pilote



Source : <http://www.pprn972.fr/>

Figure 1: Cartographie des aléas sur la parcelle du projet

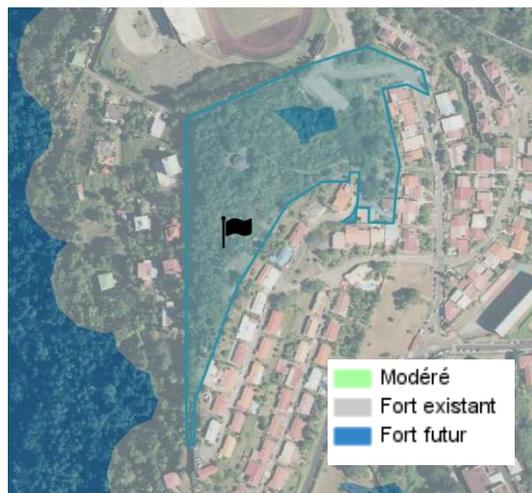


Figure 2: Cartographie des enjeux

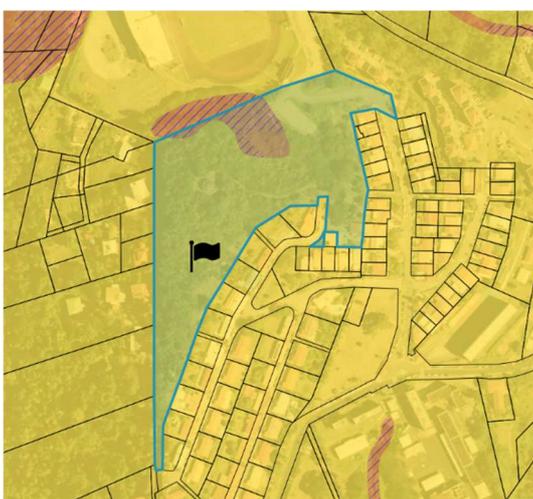


Figure 3: Extrait cartographique du zonage réglementaire de Rivière-Pilote

- Aléas non évalués
- Application de prescriptions particulières
- Application de prescriptions et interdiction de certains aménagements
- Application de prescriptions et réalisation d'une étude de risque
- Application de prescriptions et réalisation d'un aménagement global
- Application de prescriptions spécifiques suite à aménagement global
- Application de prescriptions spécifiques suite à aménagement global
- Pas de construction autorisée sauf exceptions précisées au règlement
- Pas de construction autorisée avec possibilité d'expropriation

ANNEXE 8 : EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE DES ZONES NATURELLES SENSIBLES ET PATRIMOINE HISTORIQUE

Extraits cartographiques des zones naturelles sensibles et patrimoine historique

